



PROJET ASSOCIATIF 2012 – 2015

(présenté lors de l'AG DU 17 FEVRIER 2012)

OBJECTIFS ET PROGRAMME D'ACTION

Objectifs 1	Actions
Améliorer et optimiser les relations avec les mandataires, les outils de gestion comptable et administrative	<ol style="list-style-type: none">1. Assistance renforcée auprès des mandataires et accompagnement des changements de procédures sur les TIC pour la mise en ligne des CRF et des CRA2. Amélioration de la production et de la diffusion d'outils d'aide à la gestion, à la vie associative et coopérative par :<ul style="list-style-type: none">- l'édition d'un guide du mandataire- le développement des prestations de service3. Incitation et aide au développement des coops d'école et à une réduction des coops de classe

Objectifs 2	Actions
<p>Renforcer et développer les actions de formation en direction des mandataires des coopératives et de l'ensemble des enseignants</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation juridique, comptable - vie associative - vie scolaire second degré - projet coopératif d'éducation 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Consolidation du plan annuel de formation des mandataires et organisation d'une formation des bénévoles et membres du CA. 2. Proposition et mise en œuvre de modules d'intervention sur les pratiques coopératives d'éducation et sur des thématiques liées au socle commun des programmes en circonscription et dans les établissements. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Education à la citoyenneté par : <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place de conseils d'élèves et de coopératives - la formation de délégués 2nd degré - la formation à la gestion des conflits, de l'estime de soi, des intelligences multiples, ... ▪ Education à l'image ▪ Education à l'environnement. ▪ 3. Participation à la formation des directeurs sur le thème de l'argent et la coopération à l'école 4. Sensibilisation à l'économie sociale dans les écoles et établissements. 5. Participation à la formation des enseignants à l'IUFM. 6. Organisation de conférences sur thématique pédagogique par bassin ou public ciblé. 7. Participation à des colloques régionaux ou départementaux.

Objectifs 3	Actions
<p>Animer et valoriser les projets coopératifs menés dans les écoles et établissements scolaires et aider à leur réalisation</p> <p>Assurer une meilleure connaissance de ces activités.</p> <p>Développer les actions nationales et départementales engageant la participation des élèves dans des projets coopératifs donnant du sens aux apprentissages</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagnement des projets coopératifs des écoles par la mise en place d'un service conseil. 2. Organisation d'une assistance de proximité aux projets des écoles rurales et développement d'un réseau de correspondants par bassin ou par circonscription. 3. Promotion des projets locaux par un service de production/distribution (Puzzle, Audiocoop, ...) de ces réalisations et l'organisation d'expositions médiatisées pour valoriser les actions et les travaux réalisés dans les écoles. 4. Développement des prestations de service. 5. Collecte et mise en forme progressive d'une banque de données (projets et actions conduits par les écoles) recensement des projets nouveaux ou peu diffusés. 6. Renforcement des activités d'écriture de l'action « Etamine » en liaison avec le « Printemps de l'écriture ». 7. Poursuite et consolidation du « Festival Lire et Ecrire des images » et animations vidéo dans les établissements scolaires. 8. Création d'activités « Théâtre » en s'appuyant sur l'action nationale THEA 9. Développement d'actions spécifiques départementales par bassins ou circonscriptions, valorisant la coopération entre écoles et notamment les opérations « Ma ville, mon village », « Droits de l'enfant »... 10. Mise en œuvre de projets à dominante environnementale, scientifique et citoyenne, entre autres « Expériment'air »

Objectifs 4	Actions
<p>Rénover et développer les outils de communication de l' OCCE 67.</p> <p>Renforcer notre politique des partenariats : associatifs, institutionnels et économiques.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement du site Internet présentant l'OCCE, ses outils pédagogiques, ses outils de gestion, les actions menées, des informations diverses. 2. Utilisation de « Réseau Coop » pour la présentation et la promotion des actions de l'OCCE 67 auprès des enseignants et de leurs élèves. 3 . Développement des relations avec les associations de parents d'élèves. 4. Création d'un dossier de presse annuel intégrant les projets et actions départementales, ainsi que les moyens mis en œuvre. 5. Renforcement des partenariats associatifs, institutionnels et économiques pour la mise en œuvre des projets départementaux et des projets coopératifs de terrain. 6. Création d'un site Internet OCCE Alsace.